

Des cours «essentiels» à l'école

La sexologue Marie-Paule Ross en faveur de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire



DAPHNÉE DION-VIENS

Vendredi, 4 septembre 2015 23:59

MISE à JOUR Vendredi, 4 septembre 2015 23:59

L'éducation à la sexualité est de retour dans les écoles québécoises cette année, sous forme de projets-pilotes dans une quinzaine d'établissements. *Le Journal* a demandé à la sexologue Marie-Paul Ross, auteure du livre *La sexualité des jeunes: petit manuel pour les parents*, ce qu'elle en pense.

De manière générale, que pensez-vous du retour de l'éducation sexuelle dans les écoles au Québec ?

C'est un retour essentiel. Ce cours est très très important. C'est comme n'importe quelle matière. Les parents ne sont pas formés pour enseigner les mathématiques ou le français. La majorité des parents n'ont pas les connaissances nécessaires pour faire de l'éducation sexuelle.

Qui doit enseigner l'éducation à la sexualité dans les écoles ? Est-ce que les enseignants sont bien placés pour le faire ?

C'est là que le bât blesse. Les enseignants ne sont pas préparés. Ça prend des compétences pour enseigner la sexualité. L'enseignant, c'est quoi sa compétence et sa formation? Il n'en a pas plus que les parents. Ça prend des éducateurs spécialisés, pas n'importe quel enseignant qui n'est pas formé.

Est-ce que c'est une bonne chose de commencer à faire de l'éducation sexuelle dès la maternelle ?

Normalement, à partir de trois ans, on devrait faire de l'éducation sexuelle. Mais à la maternelle, l'enfant devrait davantage la recevoir de la part de ses parents. Moi, ce que je ferais comme école, ce serait de rendre le parent plus compétent, afin qu'il lui donne des bases solides pour que l'école construise davantage par la suite.

Que pensez-vous du contenu du programme ?

Il y a des thèmes qui ne correspondent pas à l'âge: certains trop tardifs, d'autres trop précoces. Le développement de l'identité sexuelle, par exemple, dans le programme, c'est prévu pour 8-9 ans, alors que ça se fait à 4-6 ans. Il y a des thèmes qui doivent revenir chaque année, mais à des degrés différents, et non pas juste une fois, comme c'est prévu présentement.

Le ministère de l'Éducation a indiqué qu'aucune exemption ne serait accordée. Que pensez-vous de cette position ?

Il faut que les enfants soient présents, mais à condition que le gouvernement assure à 100 % une compétence du professeur. Il faut que ce soit plus uniformisé et dans le sens d'une sexualité humaine. S'il y a un prof qui dit «le sexe, c'est comme ça, une relation coïtale, c'est comme ça», il va simplement renforcer ce que les jeunes ont depuis le début alors qu'ils sont déjà très exposés à la pornographie. Il n'y aura pas de formation à une sexualité humaine. On est dans une problématique très complexe.

ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ : FAITS SAILLANTS

- Projet-pilote dans 15 écoles québécoises pendant deux ans
- De 5 à 15 heures d'apprentissage par année
- À partir de la maternelle jusqu'à la cinquième secondaire
- La formation est intégrée dans la grille-matière existante (pendant un cours d'éthique et culture religieuse ou de biologie, par exemple)
- La formule pourrait être étendue à toutes les écoles en 2017

Contenu selon l'âge

Maternelle : Nommer et reconnaître les parties du corps. Développer des connaissances de base sur la grossesse et la naissance.

Primaire : Savoir dénoncer une situation d'agression sexuelle. Respecter les différences, comprendre les impacts du sexisme et de l'homophobie.

Secondaire : Réfléchir à l'importance d'établir des relations amoureuses où chacun se soucie de soi et de l'autre. Comment se protéger des infections transmises sexuellement et de la grossesse.

Source : ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Vous désirez réagir à ce texte dans nos pages Opinions?

Écrivez-nous une courte lettre de 100 à 250 mots maximum à l'adresse suivante: opinions@quebecormedia.com

Vous pouvez aussi nous écrire en toute confidentialité si vous avez de l'information supplémentaire. Merci.